

**BILAN DE LA NIDIFICATION
DE QUELQUES ESPECES D'OISEAUX D'EAU
DANS L'ESTUAIRE DE LA LOIRE
- PRINTEMPS 1991 -**

L'estuaire de la Loire est une zone d'importance internationale pour les oiseaux d'eau, notamment en hiver (LERAY, Bulletin mensuel O.N.C. n° 117, 1987). C'est aussi une zone de nidification importante pour plusieurs espèces parmi lesquelles nous pouvons citer le Tadorne de Belon, le Vanneau huppé ou la Barge à queue noire. D'autres espèces, telle que la Pie-grièche écorcheur, profitent des milieux particuliers de l'estuaire.

METHODE

Le suivi de la nidification des oiseaux d'eau exige des méthodes et des moyens différents suivant les espèces étudiées. Trente six sorties ont été réalisées sur le terrain entre le 24 mars et le 30 août 1991.

Les nichées de canards de surface sont repérées sur les plans d'eau à partir de postes fixes, à l'aide de jumelles et de longues-vues. La taille et l'âge des nichées sont notés.

Pour les Tadornes de Belon, le bateau est indispensable. En effet, les jeunes, blancs et noirs, peuvent paraître gris sous certains éclairages sur l'eau boueuse du fleuve ! De plus, les vaguelettes (voire les vagues) de l'estuaire rendent bien difficiles les observations au-delà d'une certaine distance. Il faut donc approcher les oiseaux et le bateau est le meilleur moyen. Au fur et à mesure de l'approche, on commence par déterminer la taille de la couvée. Puis, lorsque les jeunes se mettent à plonger, on se rapproche encore afin de donner un âge précis à la couvée.

Le repérage des vanneaux, des Barges à queue noire et des Chevaliers gambettes, et surtout de leurs poussins afin de les marquer, se fait en véhicule le long des chemins d'exploitation du marais. L'arrêt de la voiture et la descente de l'observateur provoquent inévitablement l'envol des parents et la dissimulation des poussins dans la végétation.

Enfin, les Pies-grièches écorcheur ont été notées au cours des observations des autres oiseaux.

RESULTATS

Le Canard colvert

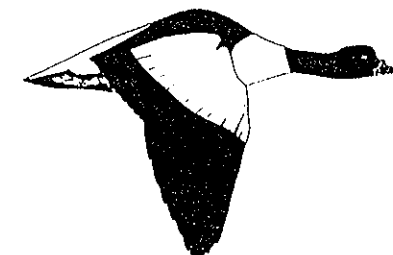
Très largement répandue, l'espèce colvert subit, à son désavantage, l'introduction massive des colverts d'élevage chaque année sur l'estuaire de la Loire. Nos estimations de 300 couples de colverts en 1987, dont le phénotype pouvait se situer tout près du « colvert type », doivent être largement revues à la baisse. Cette année, nous n'avons pu observer que douze couvées dont le comportement de la mère et des poussins permettait de prétendre à une origine sauvage.

De ce fait, la faiblesse de l'échantillon ne permet pas une bonne étude de la chronologie de la reproduction. Cependant, celle-ci semble avoir été relativement précoce, pour permettre un envol progressif des jeunes jusqu'à la fin juillet (graphique 1).

Date	Nombre	Spécies	Age	Unité
30/04/91	12	colverts de	3	jours
06/05/91	8	"	15	"
13/05/91	9	"	21	"
	7	"	8	"
14/05/91	7	"	6	"
	8	"	21	"
17/05/91	7	"	5	"
30/05/91	8	"	4	"
	7	"	42	"
04/06/91	10	"	15	"
10/06/91	9	"	21	"
05/07/91	7	"	3	"

Le Tadorne de Belon

La nidification de cette espèce intervient plus tardivement que celle du colvert. L'espèce niche dans les terriers de lapins des dunes de sable, sous les ronciers, les prunelliers, ou encore dans les canalisations abandonnées (tuyaux de refoulement des sablo-vases du Port Autonome). Actuellement, la tendance semble être à l'augmentation du nombre des nichées. Les premières éclosions interviennent le 1er mai et les dernières à la mi-juillet. Le pic d'éclosion se situe à la fin mai-début juin. Les premiers envols ont lieu début juillet, les derniers au début du mois de septembre (graphique 2). Les couvées naissent en majorité près du fleuve, mais quelques-unes d'entre elles éclosent au pied du coteau. Nous avons en mémoire l'observation de dix canetons de deux jours, accompagnés de leurs parents, qui rejoignaient le canal maritime à la Loire sur une route du marais ! Ce parcours à pied par la route faisait plus de deux kilomètres.



Date	Nombre	Spécies	Age	Unité
14/05/91	23	tadornes de	3	jours
03/06/91	10	"	8	"
	2	"	15	"
	11	"	8	"
	10	"	12	"
	23	"	15	"
	6	"	8	"
	10	"	15	"
	9	"	3	"
	14	"	8	"
	7	"	5	"
	8	"	8	"
	7	"	21	"
	28	"	21	"
	7	"	5	"
	10	"	5	"
06/06/91	10	"	2	"
18/06/91	8	"	3	"
	4	"	15	"
	10	"	8	jours
	11	"	4	"
	10	"	21	"
03/07/91	6	"	28	"
	11	"	42	"
	9	"	21	"
	8	"	21	"
	14	"	14	"
	6	"	7	"
	13	"	21	"
	15	"	28	"
	8	"	21	"
	6	"	14	"
	12	"	8	"
	10	"	14	"
	9	"	28	"
	3	"	7	"
	14	"	21	"
	13	"	14	"
	15	"	21	jours
	13	"	14	"
	7	"	14	"
	3	"	21	"
	5	"	8	"
	11	"	42	"
08/08/91	6	"	28	"
	7	"	28	"

Les autres anatidés

Nicheur local régulier, la Sarcelle d'été niche un peu partout dans l'estuaire de la Loire. Le nombre de couples ne doit pas dépasser dix, encore que la discrétion de l'espèce ne favorise pas les observations. Les meilleures zones sont le marais de Sergonne, le marais de Beaulieu, le marais de Donges et la réserve du Massereau.

Quelques couples de Sarcelles d'hiver nichent également çà et là, encore plus discrets que l'espèce précédente.

En limite de l'estuaire ou, plus exactement sur l'estuaire externe, niche également l'Eider à duvet. Deux couples nicheurs ont été observés ce printemps. Il est possible que nous n'ayons pas vu tous les nicheurs, le fouillis de la végétation rendant délicate toute recherche poussée.

Les limicoles

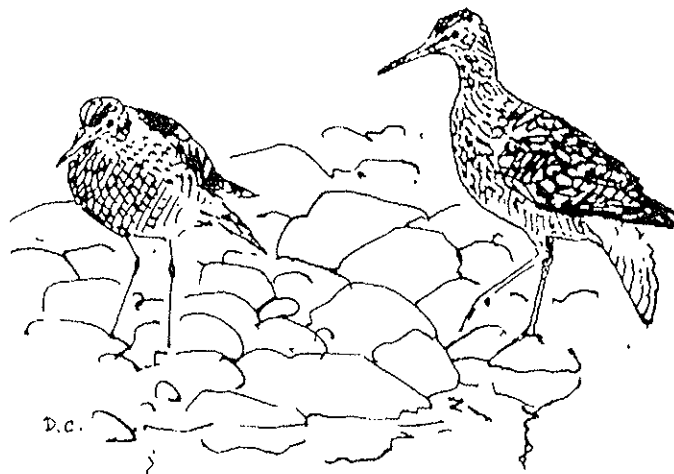
Vanneaux huppés, Barges à queue noire, Chevaliers gambettes, sont souvent inféodés aux milieux ouverts des zones humides : grandes prairies humides pâturées ou fauchées, landes humides, marais. Leur répartition traduit souvent un certain grégairisme en nidification : un seul couple se défendra difficilement contre les prédateurs (corneilles, pies, busards) alors qu'une dizaine, voire plus, assureront une sécurité suffisante pour la couvaison et l'élevage des jeunes.

Le Vanneau huppé

C'est le limicole le plus abondant en tant que nicheur sur la Basse-Loire. Cent vingt quatre couples ont été recensés. L'espèce semble actuellement conforter ses populations nicheuses. Depuis 1983 en effet, la population nicheuse était toujours inférieure à 100 couples. Les principales zones de nidification se situent au nord de la Loire, de l'aérodrome à l'île Chevalier et, au sud, de la Maréchale à Sergonne en passant par la réserve du Massereau et la prairie de Tenue. Nous avons réussi à capturer et marquer 77 poussins, âgés de trois jours à trois semaines.

La Barge à queue noire

Huit couples ont niché autour de la Basse-Loire cette année, en profitant de la quiétude offerte par les colonies de vanneaux. La faiblesse de l'effectif ne peut qu'inciter à la prudence pour parler de stabilité, d'autant plus que l'espèce a disparu du site de la prairie de Tenue. Il est vrai qu'à sa place



est venue s'installer une espèce volante d'un autre genre : l'U.L.M. D'une manière générale, les couples ont, semble-t-il, bien réussi leur nichée, plusieurs poussins observés en sont la confirmation.

Le Chevalier gambette

Huit couples ont été recensés autour de l'estuaire. Cette espèce se retrouve également parmi les colonies de vanneaux. La discrétion et le camouflage des poussins ne suffisent pas à maintenir l'espèce sur l'estuaire. Certains milieux leurs sont absolument indispensables et devront être protégés.

Les autres limicoles

Pour la première fois, l'Echasse blanche a niché sur l'île de la Maréchale (deux couples). Les années (irrégulières) où l'espèce est présente en Basse-Loire, permettent de la voir sur les lagunes de l'île Chevalier où, en moyenne, de un à quatre couples nichent. Sur cette île, on observe également très régulièrement la nidification du Gravelot à collier interrompu, avec deux à cinq couples.

La Cigogne blanche

Cet oiseau a fait l'objet d'une autre note. Nous rappellerons que le couple présent sur la réserve du Massereau a élevé deux jeunes. Les cigognes sont parties en migration après le 15 août.

Les goélands

Nous ne pouvons passer sous silence ces espèces qui ont complètement colonisé le banc de Bilho. Cette année, sur le petit banc, nous avons recensé 275 nids de Goélands argentés et 5 nids de Goélands bruns. Sur le grand banc, environ 1 500 couples de Goélands argentés, 100 couples de Goélands bruns, cinq couples de Goélands marins et un couple de Goélands leucopnée. Les goélands nichaient également sur les îlots de la baie de la Baule avec respectivement 70 Goélands argentés sur les Evens et trois sur Pierre Percée.

La Pie-grièche écorcheur

Au cours des recherches d'oiseaux d'eau nicheurs et grâce à la facilité de les observer le long des chemins, nous avons été amenés à pointer sur une carte les couples de Pie-grièche écorcheur que nous avons rencontrés. Ces oiseaux se perchent en évidence le long des chemins, sur le sommet des buissons d'épines, de prunelliers ou de petits saules. La répétition de nos circuits d'observation nous a permis de voir des oiseaux bien cantonnés.

Treize couples ont ainsi été notés sur un peu moins de 1 000 ha prospectés, ce qui semble être une densité assez rare dans la région pour qu'elle puisse être mentionnée. A noter que les années précédentes, si l'espèce était bien représentée, il ne semble pas qu'elle ait atteint le niveau de cette année. Sans doute les trois étés secs que nous venons de passer ont-ils contribué à cet état de fait.

CONCLUSION

Ni meilleure ni pire que les autres, l'année 1991 se solde donc par une nidification moyenne. Par contre, les espèces qui nichent sur l'estuaire de la Loire offrent, elles, une certaine particularité. Certaines espèces, parmi lesquelles la Spatule blanche, le Canard chipeau, le Canard souchet, la Bécassine des marais sont présents tout ou partie du printemps. Une quiétude plus importante (moindre dérangement par la chasse et les pratiques agricoles) permettrait peut-être de voir ces espèces y nicher.

Gilles LERAY
Technicien ONC
La Bonnefiliale 44 320 FROSSAY

* Basse-Loire : unité géographique définie dans LERAY (op. cit.)

